

Prix de vente

Honoraires TTC*

TRANSACTION

[0 - 50 K€[

4 000 €

[50 K€ - 80 K€[

5 000 €

[80 K€ - 110 K€[

7 500 €

[110 K€ - 140 K€[

9 000 €

[140 K€ - 170 K€[

10 000 €

[170 K€ - 200 K€[

11 000 €

[200 K€ - 230 K€[

12 000 €

[230 K€ - 260 K€[

13 000 €

[260 K€ - 290 K€[

14 000 €

[290 K€ - 320 K€[

15 000 €

[320 K€ - 350 K€[

16 000 €

[350 K€ - 380 K€[

17 000 €

[380 K€ - 410 K€[

18 000 €

[410 K€ - 440 K€[

19 000 €

[440 K€ - 470 K€[

20 000 €

[470 K€ - 500 K€[

21 000 €

[500 K€ ET +

4,5% DU PRIX DE
VENTE



GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS LOUP BLANC	CLASSIQUE	GARANTIE TOTALE
Mise en place du mandat de gestion	✓	✓
Versement mensuel des loyers et charges au bailleur des règlements du locataire	✓	✓
Mise à disposition de l'avis d'échéance à votre locataire mensuellement	✓	✓
Délivrance d'une quittance de loyer	✓	✓
Mise à disposition d'un relevé de gestion	✓	✓
Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice irl	✓	✓
Paiement des charges de copropriété au syndic sur demande	✓	✓
Récupération de la taxe d'ordure ménagères auprès du locataire	✓	✓
Emissions d'un projet de déclaration de revenus fonciers	✓	✓
Suivis des travaux, établissement de devis, commandes et règlements des fournisseurs (offert)	✓	✓
Extranet client	✓	✓
Garantie loyers impayés		✓
Déclaration et suivi des loyers impayés		✓
Paiement assuré le 8 de chaque mois (jour ouvré)		✓
Détériorations immobilières jusqu'à 10 000€		✓
Protection juridique jusqu'à 15 000€		✓

NOS TAUX DEGRESSIFS	CLASSIQUE	GARANTIE TOTALE
Un bailleur peut cumuler ses différents loyer pour bénéficier de la dégressivité	TTC	TTC
Loyers charges comprises inférieurs à 1 000€	7.20%	10.80%
Loyers charges comprises entre 1 000€ et 2 000€	5.90%	9.60%
Loyers charges comprises supérieurs à 2 000€	4.70%	8.40%

FRAIS DE MISE EN LOCATION	HONORAIRES A LA CHARGE DU :	
	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail*	50% du loyer HC	50% du loyer HC
Etat des lieux d'entrée et de sortie	2,5 €/ m ²	2,5 €/ m ²

*Les frais de visites, de constitution du dossier et de rédaction du bail ne peuvent en aucun cas excéder 8 € du m²